

AVIS NÉCROLOGIQUES

† *"Si mon cœur a cessé de battre, il n'a cessé de vous aimer."*

Etienne et Marie-Ange PACCO-CAMERMAN, Thierry et Claire CAMERMAN-VUYLSTEKE, Robert et Danielle GILS-CAMERMAN, **ses enfants et beaux-enfants;**

Ewald et Yolande FREDERICKX-PACCO, Jonathan et Laureas, Antoine PACCO et Elliot LOPEZ, Louis PACCO, Damien CAMERMAN et Vivien GERITS, Thomas et Martin CAMERMAN, Ariane GILS, Sandrine GILS et Yves ADRIAENSSENS, Christophe et Anthony GILS, **ses petits-enfants et arrière-petits-fils;**

Ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, Les familles VAN SPILBEECK, CAMERMAN, MERLIN et VERLINDEN,

ont la grande tristesse de vous faire part du décès de

MADAME **Mary VAN SPILBEECK**

Veuve de Monsieur René CAMERMAN

née à Berchem le 20 février 1919 et pieusement décédée à Boechout le 1^{er} mars 2010, entourée de l'affection des siens et réconfortée par le Sacrement des malades.

Le service religieux, suivi de l'inhumation au cimetière de Boechout, sera célébré en l'église Sint-Jozef, Molenveldlaan à Edegem, le SAMEDI 6 MARS 2010 à 11 heures.

Réunion et condoléances à l'église à partir de 10h40.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART
2547 LINT - Nieuwstraat 26.
Uitvaartonderneming Goossens & Celis nv - Mortsel - 03/449.68.61.

ANNIVERSAIRES

"N'oublions jamais ce que nous devons à nos Aïeux, à commencer par la vie..."

IL Y A 50 ANS NOUS QUITTAIT

MADAME

Pierre BAUTIER

née Valérie van den ELSCHEN

Ayons une pensée pour elle

Guy BAUTIER - Rue de la Vallée, 17 - 1370 Piértrain.

necrologieslb@saipm.com

AVIS DE FUNÉRAILLES

La messe d'obsèques de

MADAME

Laure DOUTRELEPONT

veuve de Monsieur Guy BERTHE

sera célébrée ce MERCREDI 3 MARS 2010 en l'église Saint-Jean-Baptiste à Embourg à 13 heures 30.

La célébration eucharistique des funérailles de

MADAME

Joseph FRIPPIAT

née Jeanine COSSE

aura lieu en l'église Sainte-Walburge à Liège, ce MERCREDI 3 MARS 2010, à 10 heures 30.

AVIS DE FUNÉRAILLES

L'incinération de

MONSIEUR

Jacques JONNIAUX

aura lieu ce MERCREDI 3 MARS 2010, à 11 heures (Avenue du Silence, 61 à 1180 Uccle).

La liturgie des funérailles de

MADAME

Marie-Louise HOSDAINS

veuve de Monsieur Georges FRÈRE

sera célébrée en l'église paroissiale Notre-Dame de la Cambre à Ixelles, ce MERCREDI 3 MARS 2010 à 11 heures.

Les absoutes de

MADAME

Bernadette DELTOUR

seront célébrées ce MERCREDI 3 MARS 2010, à 10 heures, en la Cathédrale de Malmedy.

La liturgie des funérailles de

MADAME

Michel d'HARVENG

née Rita DE KOCK

sera célébrée en l'église Saint-Luc de Flobecq ce JEUDI 4 MARS 2010, à 11 heures 30.

Le service religieux des funérailles de

MADAMOISELLE

Sybille Marie Paule Suzanne VERHAEGEN

sera célébré en l'église paroissiale de Sint-Michiels-Brugge ce JEUDI 4 MARS 2010 à 11 heures.

Les funérailles de

MADAME

Liévin DEDECKER

Née Cécile VAN LAEYS

seront célébrées en l'église décanale Saint-Barthélemy à Mouscron ce JEUDI 4 MARS 2010, à 10 heures.

La messe des funérailles de

MONSIEUR

André DESQUESNES

sera célébrée en l'église paroissiale de Maisières, ce JEUDI 4 MARS 2010 à 13 heures.

La liturgie des funérailles de

MADAME

Maurice GHISQUIERE

née Eliane DEBECKER

sera célébrée en l'église Notre-Dame de Stockel à Woluwe-Saint-Pierre, ce JEUDI 4 MARS 2010, à 10 heures.

Le service religieux des funérailles de

Jean BRUSSELMANS

Epoux de Madame Anne LOUVEAUX

aura lieu ce VENDREDI 5 MARS 2010 à 11 heures en l'église Onze-Lieve-Vrouw over de Dijle à Malines

La messe de funérailles de

Paulette ROCOUR

sera célébrée en l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours, avenue des Archiducs, 68 à Watermael-Boitsfort ce VENDREDI 5 MARS 2010 à 11 heures.

Le service religieux des funérailles de

MADAME

Myriam STEVENS

sera célébré en l'église du Sacré-Cœur ce VENDREDI 5 MARS 2010, à 11 heures (19, rue Le Corrége à 1000 Bruxelles).

La cérémonie d'adieu de

David JAKOUT

aura lieu au crématorium intercommunal de Bruxelles ce VENDREDI 5 MARS 2010 à 9 heures 30 (61, avenue du Silence à 1180 Uccle).

Le passage à la Lumière de

MONSIEUR

Jean FLAGOTHIER

sera célébré par l'Eucharistie en l'église Saint-Remacle de Louveigné, ce VENDREDI 5 MARS 2010 à 10 heures.

IMMOBILIER, AUTOMOBILES & SERVICES

LITTORAL

à louer

NIEUPORT

Studio 4 pers. Très calme, tt conf., empl. park., terrasse, piscine chauffée, tennis. Vue chenal, jardin & étangs. Living av. divan-lit, coin à dorm. sép. av. lits superp., cuis. équipée, sdb, wc sép. A louer sem. quinz. mois.

Rens. 0476/850.330 et après 18h. 02/345.63.45

FRANCE

NATURE ET CALME

à 2 heures au sud de Bruxelles dans 2 beaux gîtes situés dans un grand parc en lisière de la forêt de St-Gobain (02 Aisne). Chacun 6 chambres. Ils sont à la fois indépendant et combinables. Tennis, étangs et à proximité golf et équitation.

www.fourdrain.com

Narbonne-Perpignan-Bretagne-Vendée Sud. Bord mer, apt/villa juil.-août 02/397.03.71 **www.delchambre.net**

ESPAGNE

C/BRAVA-DORADA PENISCOLA CALPE. Juil./août, appart & villa pisc. 02/397.03.71 **www.delchambre.net**

CAPITAUX - ASSURANCES

RACHATS & VENTES & LIQUIDAT. RECHERCH. PLUS-VALUES SA-SPRL **www.hat.be - Tél. : 0475/287.376**

ANTIQUITÉS

**** J. MAHAUX * ANTIQUAIRE **** Achète au plus haut prix belles antiquités, tableaux, objets d'art. Expertises, successions. Tél. 02/762.14.26 - 0475/79.83.19. Av. Vandersmissen, 43 1040 Bruxelles

SERVICES

POUR TOUS VOS TRAVAUX DE RENOVATION : Plafonnage, peinture, carrelages. **Contactez-moi au 0476/613.494 Travail propre et sérieux.**

DIVERS

ATTACHE-CASE Delsey, noire + clefs, 47x36cm, profondeur 13 cm, en parfait état. 40 €. **Tél. 02/384.16.88.**

FER À REPASSER

de marque CALOR Aqua turbo 200 bleu turquoise. Excellent état. 40 €. **Tél. 02/384.16.88.**

Opinion | Europe

Faire de la crise grecque un progrès pour l'eurozone

- ▶ L'UE peut-elle sortir la Grèce d'affaire, sans l'exonérer pour autant de sa responsabilité ?
- ▶ Rassemblant des économies assez disparates, l'eurozone ne dispose pas de la boîte à outils d'une puissance monétaire souveraine.
- ▶ Les économies européennes doivent se transformer en profondeur.

Vanessa Matz
Sénatrice Présidente de la Commission d'avis européen du Sénat

ninimbi, l'eurozone doit donc se transformer.

La crise grecque révèle les faiblesses structurelles et institutionnelles de l'eurozone. La solution qui lui sera apportée nous concerne donc au premier chef. La Grèce, il est vrai, a multiplié les errements : économie au noir massive, abus des cartes de crédit, évasion fiscale généralisée conduisant à des déficits budgétaires structurels et à une dette publique énorme. Son crédit d'Etat souverain est aujourd'hui remis en question par les marchés financiers. Ceux-ci, gorgés des liquidités déversées depuis deux ans par la BCE et la FED, sont à la recherche de meilleures rémunérations. Un moyen de faire hausser – jusqu'à plus de 3% au-dessus des taux allemands – les primes de risque sur la dette publique d'un pays imprudent, réduit à recourir massivement à l'emprunt, est d'éveiller un doute sur sa solvabilité, pourtant une hypothèse d'école. La crise grecque est donc le produit d'une mauvaise gestion et d'un traquenard de la finance globale.

par son effet de dominos, compromettre son intégrité. Le Traité de Lisbonne lui interdit en effet d'agir, précisément pour ne pas faire supporter par les autres membres de la zone euro les conséquences de la mauvaise gestion d'un Etat. L'Union économique et monétaire dévoile ainsi ses limites originelles.

Rassemblant des économies assez disparates, plus interdépendantes qu'intégrées, l'eurozone ne dispose pas de la boîte à outils d'une puissance monétaire souveraine : budget fédéral ou à tout le moins Fonds Monétaire Européen, policy-mix complet, articulation entre politique macroéconomique et marché de l'emploi, fiscalité unifiée. Pourtant, ses membres confrontés à des chocs économiques asymétriques, mais soumis au même taux d'intérêt et au même taux de change, ont besoin d'une forte solidarité pour sauvegarder l'unité de la zone. Cette solidarité doit avoir pour contrepartie une forte discipline de manière à prévenir tout aléa moral. Pour assurer solidarité et discipline au-dedans et expression commune au-dehors notamment face à la dépréciation du dollar et du rem-

Conçue et gréée exclusivement pour le beau temps, mais désormais entrée dans la zone des quarantièmes rugissants, l'eurozone devra se réformer pour ne pas se disloquer sous la double pression de la crise et de la spéculation financière.

Fort heureusement, le 11 février, le Conseil européen sous la présidence d'Herman Van Rompuy, venant à bout des réticences allemandes, a donné le feu vert à l'Ecofin pour finaliser un paquet financier ad hoc pour le 16 mars. Celui-ci consistera sans doute en prêts bilatéraux et/ou en garanties offertes par les Etats-membres de l'eurozone individuellement, mais coordonnés par l'Eurogroupe. Le choix de passer outre le prescrit formel du Traité crée un précédent. Car d'autres cas se présenteront, n'en doutons pas : tantôt il s'agira d'autres Etats endettés, tantôt d'Etats confrontés à un chômage structurel d'une telle ampleur que la déflation salariale requise pour rétablir leur compétitivité s'avèrera socialement intolérable et politiquement explosive. Sans sursaut politique, l'unité de l'eurozone est à la merci de la crise.

Les stratégies de sortie de crise visant à retrouver la maîtrise de l'endettement public en vue du financement des res-

traites, et à placer nos économies sur des trajectoires énergétiques et environnementales soutenables, sans imposer des sacrifices sociaux injustes et trop lourds, vont nécessiter des transformations profondes des économies européennes : assainir réellement nos banques pour les mettre en mesure de prêter à nouveau aux entreprises, notamment aux PME, à des taux plus raisonnables; instaurer un système de régulation et de supervision financières qui en finissent avec la balkanisation du marché des services financiers; réallouer les ressources en capital et en hommes de la finance hypertrophiée vers l'innovation technologique, dorénavant principale source des gains de productivité et partant de compétitivité; alléger la fiscalité du travail pour augmenter l'emploi; harmoniser l'impôt des sociétés pour en finir avec l'écart de taxation effective entre très grandes entreprises et PME, entre capital et travail; veiller à un retour à la mesure dans les écarts de rémunérations pour soutenir la demande; promouvoir le financement européen de l'effort de recherche-développement notamment dans les domaines des énergies nouvelles, de l'espace et de la défense.

Nous n'en sommes aujourd'hui qu'à mi-chemin de la véritable eurozone dont l'Europe a besoin : la percée de la politique monétaire unique a été un succès; mais il reste, dans un contexte difficile, à consolider la construction laissée par le Traité de Maastricht. Un grand chantier d'achèvement n'est toutefois pas concevable aujourd'hui, car l'élan politique fait défaut. Nous sommes donc astreints à suivre pas à pas une démarche intergouvernementale fortement contrainte par l'unanimité à 27.

Un fil rouge est d'autant plus nécessaire et des impulsions exploitant tous les accidents du terrain sont indispensables. C'est le rôle de la Commission européenne d'alimenter le processus. Mais c'est celui du Président permanent et des Présidences tournantes de lui donner la légitimité nécessaire pour oser des initiatives ambitieuses. Les Commissions d'avis européen de la Chambre et du Sénat supporteront les efforts du gouvernement dans l'ambition d'une Présidence européenne imaginative et audacieuse, à la mesure des redoutables défis du moment. Le besoin est évident, l'occasion est là, la Belgique doit oser. C'est à l'aune de l'Histoire que seront jugées la dernière Présidence belge avant 2025 et la première Présidence permanente du Conseil européen, dévolue à un Belge.



Les nuages noirs se sont accumulés sur l'économie grecque ces derniers mois.